

**Date :** Samedi 18 avril 2026

**Lieu :** 04400 Barcelonnette

**Salle :** Salle Omnisports Jean Fernandez – Allée des Dames

**Juge-arbitre :** Sabine TRENS – 06 10 21 33 48

**Horaires :**

- Pointage 30 minutes avant chaque tableau
- 09h30 : TH8
- 12h00 : TH10 – TH12 – TH15 – TF5 – TF7 – TF9 – TF12
- 18h00 : Remise des récompenses

**1. CONDITIONS DE PARTICIPATION**

L'épreuve est ouverte à toutes les catégories, à l'**exception** des poussins et poussines. Les participants doivent être titulaires d'une licence FFTT compétition ou dirigeant validée pour la saison en cours.

Le classement pris en compte est le dernier classement national officiel diffusé (**Phase 2**).

Coefficient des points classement individuel : **1,25**

L'épreuve se déroule en trois échelons :

<b>Échelon départemental</b>	18 avril 2026	Barcelonnette (04400)
<b>Échelon régional</b>	3 mai 2026	Pernes-les-Fontaines (84210)
<b>Échelon national</b>	27 et 28 juin 2026	Questemberg (56230)

## 2. TABLEAUX

Les finales fédérales par classement comportent 8 tableaux.

**Si un tableau n'est pas organisé (manque de participants), les qualifications régionales se feront aux points licence des joueurs inscrits.**

Dames		Messieurs	
<b>F5</b>	500 à 599 points	<b>H8</b>	500 à 899 points
<b>F7</b>	600 à 799 points	<b>H10</b>	900 à 1099 points
<b>F9</b>	800 à 999 points	<b>H12</b>	1100 à 1299 points
<b>F12</b>	1000 à 1299 points	<b>H15</b>	1300 à 1599 points

## 3. DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION

Toutes les parties des poules et tableaux seront disputées au meilleur des cinq manches.

### Tableaux H8 et H10

Les joueurs sont répartis dans des **poules de 3** ou de 4.

Dans la mesure du possible, deux joueurs d'une même association seront placés dans des poules différentes. En cas d'impossibilité, ils seront placés de façon à se rencontrer au 1<sup>er</sup> tour. Le positionnement des joueurs dans les poules sera établi en fonction de leur classement aux points sur la licence en cours.

A l'issue de celles-ci :

- Les **1<sup>ers</sup> de poule** sont placés dans un tableau à élimination directe jusqu'à la finale.
- Les **2<sup>e</sup> de poule** sont tirés au sort dans le demi-tableau opposé de leur premier respectif, conformément à l'article I.305.3 du règlement sportif FFTT.
- Les **3<sup>e</sup> et les 4<sup>e</sup>**, sont reversés dans un tableau « consolante ».

Toutes les places seront jouées si le temps le permet.

Les parties de classement à partir des ½ finales seront jouées pour définir les qualifiés pour la finale régionale.

### Tableaux H12 et H15

Les joueurs sont répartis selon le nombre d'engagés :

- soit dans une **poule unique** si le nombre de joueurs est inférieur à 8 joueurs. Le placement est alors effectué en fonction de leur classement aux points officiels sur la licence en cours.
- soit en **poules de 3** ou 4 en fonction de leur classement aux points sur la licence en cours, si le nombre de joueurs est supérieur à 8.

La compétition continuera ensuite comme pour les tableaux H8 et H10.

## Tableaux F5, F7, F9 et F12

Les joueuses sont réparties selon le nombre d'engagées :

- soit dans une **poule unique**, tableaux F5, F7, F9 et F12 confondus si le nombre total des joueuses des 4 tableaux est inférieur à 8.
- soit en **poules de 3**, en séparant les tableaux, si le nombre de joueuses est supérieur à 8. • La compétition continuera ensuite comme pour les tableaux H8 et H10.

Des **bons d'achat** seront attribués aux **trois premiers de chaque tableau**.

### 5. DROITS D'ENGAGEMENT

Pour les joueurs non-inscrits au Critérium Fédéral ou exclus lors des tours préliminaires les droits d'engagement seront ajoutés à la facture annuelle de chaque club :

- **Seniors** : 8 €
- **Jeunes** : 5 €

### 6. LITIGES

Le juge-arbitre est le seul habilité à trancher tous les litiges et à adapter l'épreuve en fonction des circonstances

### 7. INSCRIPTIONS ET FORFAITS

Les inscriptions seront à faire par mail ([trensabine@gmail.com](mailto:trensabine@gmail.com)) jusqu'au 10 avril 2026.

Tout forfait sera sanctionné d'une amende de 30 euros sauf s'il est justifié par un certificat médical réceptionné dans les 72 heures révolues après la compétition.

### 8. QUOTAS DE QUALIFICATION POUR L'ECHELON REGIONAL

TH8	TH10	TH12	TH15	TF5	TF7	TF9	TF12
2	3	2	2	3	3	1	1

### 9. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Pas d'interruption à midi
- Buvette sur place
- Tenue sportive exigée
- Les balles ne sont pas fournies